

## "Le plan MARSHALL et ses mystères" dans La Dernière Heure (6 mai 1948)

**Légende:** Le 6 mai 1948, dans le cadre de la mise en place du plan Marshall, le quotidien belge La Dernière Heure réfléchit sur les utilisations possibles des aides américaines accordées à la Belgique.

**Source:** La Dernière Heure. Le plus grand journal belge, le mieux renseigné. 06.05.1948, n° 127; 43e année. Bruxelles. "Le plan MARSHALL et ses mystères", auteur: Van Offelen, Jacques, p. 1; 2.

**Copyright:** (c) La Dernière Heure

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/le\\_plan\\_marshall\\_et\\_ses\\_mysteres\\_dans\\_la\\_derniere\\_heure\\_6\\_mai\\_1948-fr-7a6af599-1338-4713-af5f-4f93d8c568df.html](http://www.cvce.eu/obj/le_plan_marshall_et_ses_mysteres_dans_la_derniere_heure_6_mai_1948-fr-7a6af599-1338-4713-af5f-4f93d8c568df.html)

**Date de dernière mise à jour:** 02/07/2015

## Le plan MARSHALL et ses mystères

**La plus grande incertitude continue à régner au sujet de l'aide américaine. On sait seulement que la Belgique recevrait un montant de 295,5 millions de dollars, soit 13 milliards de notre franc, pour douze mois. Cela représenterait une rentrée mensuelle de 1,08 milliard environ, alors que notre déficit en dollars était, l'an dernier, de 1,64 milliard de francs belges, en moyenne mensuellement. On dit aussi que cette aide ne nous serait effectivement apportée qu'en août prochain et qu'entretemps, nous ne recevions que 0,29 milliard environ par mois. On ne sait pas grand-chose non plus concernant l'utilisation des crédits. La vente à l'intérieur du pays des marchandises américaines constituera une source de liquidités pour l'Etat belge. Or, quel en sera l'emploi ? Va-t-on utiliser ces fonds à l'allégement de la dette publique, à de nouveaux crédits à l'exportation, au rééquipement national ? Nos dirigeants eux-mêmes ne semblent pas bien fixés. Cependant, en dépit du manque d'information au sujet du plan Marshall, quelques points apparaissent clairement et il est bon de les souligner.**

### DOLLARS ET COMMERCE EXTERIEUR

Nos échanges internationaux souffrent, on le sait, d'un double déséquilibre. D'une part, les Etats-Unis nous expédient d'abondantes quantités de denrées alimentaires, de matières premières et de produits fabriqués, et ne reçoivent en échange que de faibles envois, constitués surtout de pierres précieuses. Notre déficit, de ce côté, dépassa 20 milliards de francs, en 1947. D'autre part, nous vendons en Europe, en Afrique, en Asie, d'énormes montants d'objets de consommation et de rééquipement à des prix avantageux ; nos acheteurs, malheureusement plus affaiblis ou plus pauvres que nous, ne parviennent pas à nous livrer suffisamment de marchandises en échange ; faute de moyens de paiement, ils se sont endettés vis-à-vis de nous jusqu'à concurrence de 13 milliards environ. Alors donc que du côté américain, nous souffrons d'un cruel déficit, nos rapports financiers avec la plupart des autres pays se soldent par une énorme créance difficilement recouvrable.

Le plan Marshall devrait résoudre ce double problème et rendre possible à la fois le financement de nos achats aux Etats-Unis et celui de nos ventes à l'Europe. Il devrait procurer à la Belgique les devises nécessaires à la continuation des fournitures américaines et, à l'Europe, les dollars qui permettraient la liquidation de notre créance sur elle.

L'aide américaine répondra, en tout cas, à la première de ces exigences, du moins en grande partie. Dans l'immédiate après-guerre, l'Europe avait été approvisionnée notamment grâce aux fonds de l'U.N.R.R.A. Puis elle avait poursuivi ses achats en puisant dans ses propres réserves d'or et de dollars. Maintenant que les caisses des banques centrales européennes tendent à se vider, le plan Marshall vient faciliter la continuation des arrivages d'Amérique. Sans cette aide, c'était la paralysie du commerce atlantique et l'autarcie européenne, c'est-à-dire la diminution brutale de notre standard de vie. Cependant, le plan Marshall n'est rien de plus qu'un moyen nouveau permettant le financement d'importations qui existaient déjà.

Quant au problème du déficit européen à l'égard de notre pays, il n'est pas encore près d'avoir sa solution. On ne le résoudra que si les Etats-Unis mettent à la disposition de nos débiteurs un fonds en or ou en dollars leur permettant de nous régler leurs dettes. Or, rien n'aurait encore été prévu dans ce sens. Tout au plus, espère-t-on que les Etats-Unis passeront à la Belgique certaines commandes nouvelles destinées à l'Europe et payées en dollars.

Certains espèrent que le soulagement apporté à nos débiteurs par l'aide américaine rendra leurs finances plus aisées et leur permettra de nous payer plus facilement. Ce n'est cependant pas certain, car l'Europe est déjà très à court de moyens de paiement. Le plan Marshall arrive juste à temps pour empêcher une faillite complète. Il n'empêchera d'ailleurs pas les sorties d'or et de devises de continuer lentement. On a déjà annoncé, en France, que la mise en vigueur du plan Marshall y laissera subsister un déficit mensuel de 40 à 50 millions de dollars. Les réserves de change européennes s'amenuiseront donc encore.

Le double déséquilibre de notre commerce extérieur ne semble ainsi trouver dans le plan Marshall qu'une solution partielle. Nous pourrions continuer, dans une certaine mesure, nos achats aux Etats-Unis. Mais le

financement de nos surplus d'exportation en Europe ne sera pas résolu par l'aide américaine. De ce côté, une contraction du commerce paraît inévitable.

## LES FRANCS-MARSHALL

L'aide américaine apportera de substantielles rentrées à l'Etat belge. Importateurs et industriels, en effet, devront payer leurs achats des marchandises, ce qui entraînera des apports de liquidités à la Banque Nationale. Ces encaissements seront inscrits à un compte spécial figurant au passif du bilan de notre institut d'émission.

Si notre pays était encore en proie à l'inflation, on ne toucherait probablement pas à ces liquidités. Leur rentrée résorberait, en partie, les émissions nouvelles de billets. Il est possible que certaines nations utilisent de la sorte le plan Marshall à leur assainissement monétaire.

Notre circulation est heureusement assez stable. Opérer une telle déflation aurait sur notre économie une influence paralysante qu'il convient d'éviter. Il est donc probable que les pouvoirs publics remettront ces sommes dans le circuit monétaire. Le problème est donc de savoir à quelles fins ces « francs-Marshall » seront utilisés.

Peut-être les Etats-Unis imposeront-ils leurs vues. Mais il est également possible qu'une certaine liberté soit laissée aux gouvernements européens. Il est donc nécessaire de nous préparer au meilleur emploi possible du produit en monnaie nationale de la vente des marchandises américaines. Certains gouvernements seront tentés d'utiliser ces « francs-Marshall » à combler des déficits budgétaires. Gâtés par ces faciles rentrées de fonds, nos dirigeants pourraient laisser mollement l'Etat accroître ses dépenses. Il est à peine besoin de souligner qu'une telle politique irait à l'encontre du but du plan Marshall, qui vise essentiellement à la restauration de notre capacité de production.

De bons esprits proposent d'utiliser les « francs-Marshall » à la réduction de la dette publique. Cette suggestion n'est pas mauvaise, car elle entraînerait la diminution du service annuel de la dette, et, par là même, des impôts. Néanmoins, comparés à l'énormité des engagements de l'Etat, les 13 milliards du plan Marshall font triste figure, d'autant plus qu'ils ne pourraient servir intégralement à cette fin. Une réduction de dette de 5 milliards, par exemple, ne représente qu'une économie annuelle de quelques centaines de millions. La comparaison de cet ordre de grandeur avec les montants de notre budget est assez décevante.

On propose aussi d'employer ces « francs-Marshall » à de nouveaux crédits à l'Europe. On sait qu'une avance à l'étranger représente des versements à faire à l'intérieur du pays en devises nationales aux exportateurs. Le produit du plan Marshall pourrait y servir. Il semble bien d'ailleurs que l'Angleterre nous talonne dans ce but et qu'elle ait obtenu, à la récente réunion financière des Cinq, qu'un sixième de nos « francs-Marshall » — ceux qui proviendraient de dons américains et non de prêts, bien entendu — soient consacrés à de nouveaux crédits à l'exportation. Cela aiderait certes nos ventes au dehors. Mais ne serait-il pas regrettable d'utiliser ces précieuses sommes à des commandes de produits qui sortiraient de Belgique ? Il y aurait là une réelle perte de substance pour la nation.

Mieux vaudrait donc employer les « francs-Marshall » à la production de biens restant en Belgique. De grandes commandes pourraient être passées, notamment en faveur de travaux réclamés par le secteur public. Il faudrait, d'autre part et surtout, consentir de larges avances à l'économie privée, dont dépend l'avenir économique du pays. Notre matériel est sorti de la guerre partiellement usé et démodé. Il faut l'améliorer sans faiblesse, pour nous permettre d'affronter bientôt la concurrence internationale renaissante.

Accroître la puissance de notre production, telle est la bonne manière de tirer le plus large profit du plan Marshall.

**Jacques VAN OFFELEN.**